

a fa

Association
Française
d'Arbitrage

Association For Arbitration
Arbitrage interne et international



Formation approfondie

LE CAS PRATIQUE DE L'AFA 1er et 2 décembre 2014

8 heures 30 - 18 heures
Maison du Barreau
2, rue de Harlay – Paris 1er
Et déjeuners

Participation limitée à
15 personnes
Session validée au titre de
la formation
professionnelle continue
pour 16 heures

Deux journées au cours desquelles la simulation d'un arbitrage international est organisée afin de découvrir tous les outils essentiels pour le mener à bien.

Interaction, participation au déroulement d'une procédure AFA, cas pratiques, discussion, rédaction de documents ...

Programme des deux journées

- **De la clause d'arbitrage à la saisine du Tribunal arbitral**
- **Du procès-verbal à l'audience**
- **L'audience**
- **De la sentence à l'exécution**

Public

Avocats, experts, juristes, chefs d'entreprise, magistrats, professeurs ou toute autre profession : arbitres, conseils ou parties à l'arbitrage.

L'AFA, depuis 1975, a pour vocation de promouvoir en France et à l'étranger, le choix de l'arbitrage pour la résolution des litiges et de concourir au bon déroulement des procédures soumises à son Règlement d'arbitrage.

Cette formation sera animée par :

Madame Geneviève AUGENDRE, Président de l'AFA,
Monsieur Noël MELIN, Secrétaire général de l'AFA,
Monsieur Bertrand MOREAU, Président du Comité d'Arbitrage de l'AFA,
Monsieur Michel ARMAND-PREVOST, Vice-Président honoraire du Tribunal de commerce de Paris,
Monsieur Denis BENSUAUDE, Avocat à la Cour,
Madame Mireille BOUZOLS-BRETON, Consultante, ancien Directeur Juridique de TECHNIP,
Monsieur Christophe DUGUE, Avocat à la Cour,
Monsieur Pierre DUPREY, Avocat à la Cour,
Monsieur Antoine FOURMENT, Avocat à la Cour,
Monsieur Alexandre JOB, Directeur Juridique au Groupe TOTAL,
Madame Laurence KIFFER, Avocat à la Cour,
Monsieur Detlev KUEHNER, Avocat à la Cour,
Monsieur Jacques PELLERIN, Avocat à la Cour ancien Avoué,
Monsieur Roland ZIADE, Avocat à la Cour

Bulletin d'inscription

Prénom et nom :

Cabinet ou autre :

Fonction :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Mail :

Pour les deux journées, incluant les deux déjeuners :

adhérents AFA et IEAM : 600€

non adhérents : 900€

Règlement par chèque à l'ordre de l'AFA – 8, av. Bertie Albrecht – 75008 Paris

**Renseignements : contact@afa-arbitrage.com
Tél : 01 53 77 24 31**